

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Minvoul : l'Onusida au contact des peuples autochtones

LA délégation conduite par le ministre Mathias Otounga Ossibadjou a échangé avec les pygmées Baka de Minvoul.

E. EBANG MVE
Minvoul/Gabon

Le ministre Mathias Otounga Ossibadjou a conduit dernièrement, dans le Woleu-Ntem, une importante délégation composée de membres locaux du Programme commun des Nations unies sur le VIH/Sida (Onusida), du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) et de l'Organisation des

Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco).

À Oyem, Bitam, Minvoul, le membre du gouvernement est allé informer les autorités et les associations partenaires du projet lié à la prise en compte du volet VIH/Sida, afin de les préparer à travailler conjointement avec les autres ; discuter de la possibilité d'initier un projet de lutte contre le Sida dans la zone des trois frontières (Gabon, Guinée équatoriale et Cameroun) à inclure dans le Plan d'action 2021 de l'Onusida.

Il s'agit aussi de s'enquérir de la présence des partenaires locaux qui pourraient être impliqués dans la mise en œuvre de ce projet (leaders des communautés des peuples

autochtones pour le projet citoyenneté et protection sociale et associations de lutte contre le Sida pour les actions de lutte contre cette pandémie, etc.).

À Minvoul, après la rencontre des autorités (préfet, élus locaux...) et des associations le 21 octobre, la délégation s'est rendue Esseng, un village du peuple autochtone pygmée appelé Baka.

Le directeur pays de l'Onusida, Dr Françoise Ndayishimiye, a expliqué à ces habitants le bien-fondé du projet sur la "Citoyenneté et protection sociale : volet VIH/Sida et Santé sexuelle et reproduction". Un projet, a-t-il dit, qui vise à "identifier et former des pygmées dans les questions de prévention et la lutte contre le VIH/Sida,



Photo: PME

Accueil de la délégation par les pygmées Baka.

afin qu'ils soient des relais de sensibilisation au sein de leur peuple".

La chargée du programme santé de la reproduction, VIH, jeunes et sages-femmes à l'UNFP Gabon, Octavie Clyda Avome Engone, a précisé que son organisme

appuie le Gabon dans la révision de textes et stratégies destinés à accompagner les peuples autochtones et d'autres couches sociales, dans le sens d'identifier leurs besoins et d'améliorer les interventions en leur faveur.

Oyem : l'Andaco installe ses membres



Photo: PME/L'Union

Les membres installés.

Alexis NDONG SIMA
Oyem/Gabon

L'ASSOCIATION des notables du 2e arrondissement d'Oyem (Andaco) installe, depuis quelques jours, à la salle de mariages de la mairie dudit arrondissement, ses différents membres. C'est son président fondateur, Joël Obiang Bibang, qui dirige cette cérémonie d'installation des responsables de bureaux de coordination de zones et d'antennes dans les quartiers.

Au titre de ses organes, l'Andaco est dotée d'un Conseil d'administration, d'un bureau exécutif, de quatre bureaux de coordi-

nation de zones et de seize bureaux d'antennes correspondant au nombre des quartiers que compte le 2e arrondissement de la commune d'Oyem. Parmi ses missions, l'amicale entend "garantir le rayonnement culturel et l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers". Mais pour y arriver, elle compte sur l'apport de chaque notable. Quels que soient sa nationalité, son genre, sa religion ou son appartenance politique.

L'Andaco veillera aussi à la lutte contre l'insalubrité dans le deuxième arrondissement du chef-lieu du Woleu-Ntem.

Créée le 21 février 2020, l'Andaco est une association apolitique et à but non lucratif. Son récépissé provisoire a été délivré le 17 juillet 2020 par le gouvernorat de la province du Woleu-Ntem, sous le numéro 06/MI-PWN/CAB-G. Elle a pour devise: "Solidarité-Développement-Paix".

Oyem : Mathias Otounga Ossibadjou échange avec les élus locaux



Photo: PME/L'Union

Le ministre Mathias Otounga © lors de l'échange avec les élus locaux.

Le ministre de la Cohésion et du Développement des territoires a informé ses interlocuteurs des avancées de la loi consacrant la réforme sur la décentralisation.

E. EBANG MVE
Oyem/Gabon

EN séjour de travail dans la province du Woleu-Ntem la semaine dernière, le ministre de la Décentralisation, de la Cohésion et du Développement des territoires, Mathias Otounga Ossibadjou, a eu une séance de travail, le 20 octobre dernier, avec les présidents et conseillers municipaux et départementaux, ainsi qu'avec les chefs de quartier d'Oyem.

Les échanges ont eu lieu à l'Hôtel de Ville en présence du gouverneur du Woleu-Ntem, Jules Djéki, et du préfet du département du Woleu, Elie Nziengui.

Le membre du gouvernement a entretenu ses hôtes sur les avancées de la loi consacrant la réforme relative à la décentralisation. Selon lui, cette loi qui est en gestation, vise à réduire les écarts de développement entre les différentes villes du pays.

"C'est dans cette optique que le président de la République, dans

le désir de réduire les écarts de richesses entre les différentes villes, nous a donné mission de concevoir une structure et une politique capables de jouer les amortisseurs, en prenant aux communes les plus riches, pour donner à celles les plus pauvres", a indiqué le ministre de la Décentralisation.

Le département ministériel dont il a la charge a donc pour mission, outre le développement de tout le territoire national, de mettre en place une politique de cohésion sociale afin de réduire les disparités constatées entre nos localités.

Toute chose, a-t-il dit, qui suppose "une coopération décentralisée efficace, à l'intérieur de chaque ville, pour neutraliser les moyens disponibles. Et une coopération décentralisée à l'extérieur du pays, dans le cadre des accords de jumelage avec certaines villes étrangères", a précisé M. Otounga Ossibadjou.

Le gouverneur, Jules Djéki, a invité les élus locaux à surmonter leurs ego, afin d'amorcer des actions communes et concertées de développement.

À noter que le ministre Mathias Otounga Ossibadjou était accompagné des membres de l'Onusida, de l'UNFPA, de l'Unesco et de la société civile.